

**Réunion du Bureau**  
**Territoire d'Énergie Orne**  
**17 juillet 2020 – 10h00**

**COMPTE-RENDU**

Nombre de membres : 19/ Nombre de Présents : 15 / Nombre d'absents : 4 / Nombre de pouvoirs O :

Le Président, les Vice-Présidents, le représentant des communes urbaines et les coordinateurs du Te61 se sont réunis le 17 juillet 2020 à 10h00 à Valframbert.

**Étaient présents** : Mmes et MM Philippe AUVRAY, Michel BELLENGER, Daniel BIGEON, Henri BONNEL, Philippe CHALLIER, Irène COJEAN, André DUBOC, Amale EL KHALEDI, Charles HAUTON Marcel GAUTIER, Sylvain GANDAIS, Jérôme LARCHEVEQUE, Jean LECLERC, Jean-Pierre MARTIN.

**Étaient excusés** : Roger BELLANGER, Claude DUPUIS, André GRUDE, Bernard MASSE.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Charles HAUTON.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Président demande aux membres présents de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Hubert GOUSSET, maire et coordinateur du Te61.

Le Président remercie les élus présents qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat et à l'ensemble de l'équipe avec qui il a collaboré durant la mandature 2014-2020.

Il remercie ensuite les vice-présidents, le représentant des communes urbaines et les coordinateurs de leur présence et il félicite ceux qui ont été réélus.

Il énonce les points inscrits à l'ordre du jour :

- 1 – Attribution du marché :
  - a- Construction d'un bâtiment annexe
  - b- Audit Contrôle de la concession électricité et Gaz
  - c- Groupement d'achat d'énergie
- 2 – Reliquats travaux
- 3 – Demande de subvention au FSIL
- 4 – Sous-traitance externe temporaire « développement logiciel »
- 5 – Fin de contrat à durée déterminée

**1 – Attribution des marchés**

- a) Construction d'un bâtiment annexe

Le Président rappelle aux membres du Bureau la procédure d'appel d'offres pour la construction d'un bâtiment annexe sur le parking du Te61. La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1 du Code de la Commande Publique.

Les pièces du marché ont été mises en ligne le 03 juin 2020.

La date limite des offres a été fixée au 06 juillet 2020.

Ce marché est décomposé en plusieurs lots :

- Lot 1 : Terrassements – VRD- Espaces Verts.
- Lot 2 : Maçonnerie – Gros Œuvre.
- Lot 3 : Charpente – Couverture-Bardage.
- Lot 4 : Ravalement.
- Lot 5 : Menuiseries-Porte Sectionnelle.

- Lot 6 : Peintures.
- Lot 7 : Electricité-Panneaux photovoltaïques.

Le Président informe les membres du Bureau que 14 entreprises ont déposé une offre :

Lot	Nom Entreprise	Lot	Nom Entreprise
1	- Colas Centre Ouest (Alençon – 61)	5	- Menuiserie Louise (La Coulonche - 61)
2	- Pottier Fils (La Ferté Macé – 61) - Spie Batignolles Nord (Harfleur – 76) - Eiffage Construction Mayenne (Laval – 53) - S.A.S Sagir (Saint Paterne – 72)	6	- TOUT EN COULEUR (Mortrée – 61)
3	- Linéa Bois (Radon – 61) - Delvallé Gondouin (Rai – 61) - Entreprise Becquet (Courgeon – 61) - SARL Bruno (Domfront – 61)	7	- Eiffage Energie Basse Normandie (Giberville – 14)
4	- Fourmy Ravalement (Sées - 61) - SARL Gunduz (Argentan – 61)		

Au regard des critères d'attribution inscrits dans le règlement de consultation du présent marché « N°2020-4-Travaux lot 1 à 7 », des offres reçues et de l'analyse effectuée et présentée par la commission en charge de l'analyse, il est proposé d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : **Colas Centre Ouest** (Alençon – 61)
- Lot 2 : **S.A.S Sagir** (Saint Paterne – 72)
- Lot 3 : **Linéa Bois** (Radon – 61)
- Lot 4 : **SARL Gunduz** (Argentan – 61)
- Lot 5 : **Menuiserie Louise** (La Coulonche - 61)
- Lot 6 : **TOUT EN COULEUR** (Mortrée – 61)
- Lot 7 : **Eiffage Energie Basse Normandie** (Giberville – 14)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Bureau acceptent l'attribution telle proposée ci-dessus. Le chargé d'affaires en charge du dossier précise qu'une réunion de commencement de chantier est prévue début septembre et que les travaux débiteront en octobre pour une durée de 3 mois environ. Il faudra prévoir le déplacement des containers et de faire l'inventaire du matériel.

## 2 – Audit – Contrôle des concessions Électricité Gaz

Monsieur le Président rappelle que le marché de Contrôle de concession Électricité et Gaz arrive à échéance en fin d'année 2020.

Les pièces du marché ont été mises en ligne le 03 juin 2020.  
La date limite des offres a été fixée au 06 juillet 2020.

Il indique qu'il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire et que ce marché est alloti :

- Lot 1 : Audit contrôle de la concession électricité
- Lot 2 : Audit contrôle de la concession gaz

Au regard des critères d'attribution inscrits dans le règlement de consultation du présent marché « N°2020-03-PI-Lot 1 et Lot 2 », des offres reçues et de l'analyse effectuée et présentée par la commission, il est proposé d'attribuer le marché aux prestataires suivantes :

Lot 1	Nom Entreprise	Lot 2	Nom Entreprise
Contrôle Concession Electricité	NALDÉO	Contrôle concessions GAZ	NALDÉO

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau acceptent l'attribution telle proposée ci-dessus.

## 2 – Accord Cadre : groupement d'achat d'électricité

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau la procédure d'appel d'offres pour un accord-cadre de fournitures et services à marchés subséquents.

Il précise que ce marché n'est pas alloti.

Après analyse des 3 candidatures reçues, il est proposé d'attribuer le marché n°AC-2021-ELEC aux trois fournisseurs d'électricité suivants :

- **ENGIE**
- **EDF Ouest,**
- **Total Direct Energie,**

Cette attribution, telle proposée, est acceptée par les membres du Bureau à l'unanimité. Le Bureau autorise le Président à signer l'accord-cadre et à lancer le marché subséquent correspondant.

## 4 – Reliquats travaux

Monsieur le Président informe les membres du Bureau que plusieurs opérations font apparaître des reliquats et propose de transférer ceux-ci sur d'autres affaires de la manière suivante :

Commune	Adresse	Lot	Année de financement	Non consommé TTC	Besoin financier TTC
Longny les Villages	Rue Eugène Cordier	9	2016-2019	19 445,46 €	
Aunou le Faucon	Rue de l'Eglise	6	2018	7 749,53 €	
Passais	Rue de Bretagne	11	2017	28 116,08 €	
Saint Bomer les Forges	Route des Forges	11	2018	3 273,56 €	
Céaucé	Rue de la Fontaine	11	2018	11 394,23 €	
Echalou	Les Buissons	11	2018	12 597,56 €	
Perrou	Route de la Forêt	10	2020	110 000,00 €	
Ferrière la Verrerie	Les Buttes Guyon	5	2017	40 371,60 €	
Neuilly le Bisson	RD506 – les Courcières	5	2018	48 604,80 €	
Champsecret	Le bourg	11	2016	7 607,51 €	
Rémalard – Bellou sur Huisne	Carrefour CD820	9			20 000,00 €
Igé	Route du Mans T2	8			31 500,00 €
La Chapelle d'Andaine	Route de Bagnoles Tr4	10			20 000,00 €
Méhoudin	Route d'Antoigny - étude	10			10 000,00 €
La Motte Fouquet	Le bourg (aménagement) – T2	10			94 636,33 €
Loré	Le bourg – complément	10			57 024,00 €
Ticheville	Le bourg Tr2	4			56 000,00 €
<b>Total</b>				<b>289 160,33 €</b>	<b>289 160,33 €</b>

Après cet exposé, les membres du Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent le Président à réaffecter la ou les dotations susdites non consommées sur d'autres affaires ou secteurs afin de ne pas perdre les dotations allouées.

### 3 – Demande de subvention au FSIL

Monsieur le Président informe les membres présents de la possibilité de compléter l'offre de recharge pour véhicules électriques et hybrides sur le département en installant une borne de forte puissance, soit 100 kVa, aux abords de la commune d'Alençon. Le montant de cette acquisition est de 81 220.43 € HT.

Il précise que cet achat est susceptible de bénéficier d'une subvention du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL),

En conséquence, Monsieur le Président invite les membres du Conseil Municipal à approuver le projet de financement suivant et à solliciter les subventions afférentes.

Sources	Libellé de la subvention	Montant HT	Taux Aide sollicitée
DSIL	Dotation soutien à l'investissement local	64 976.35 €	80%
Fonds propres	Autofinancement	16 244.08 €	20%
Total HT		81 220.43 €	100%

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le plan de financement tel proposé et autorise le Président à solliciter l'Etat pour l'obtention d'une subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement local.

### 5 – Sous-traitance externe temporaire « développement logiciel »

Le Président rappelle aux membres présents que le Te61 dispose d'un logiciel, dénommé TEO. Ce logiciel, élaboré par un de nos agents, ne faisant plus partie de nos effectifs, doit continuer d'évoluer en raison du volume de l'activité du Te61. Rémy, développeur nouvellement recruté, a pris la main sur ce logiciel. Cependant, en raison de la charge de travail, certaines missions pourraient être confiées à un prestataire externe (les CEE, les CEP, Bois Energie, Photovoltaïque...).

Il est également précisé que l'architecture actuelle de TEO reste fragile et doit être optimisée rapidement. Cette mission pourrait également être confiée à un prestataire externe.

Les membres du bureau acceptent à l'unanimité cette proposition.

### 6 – Fin de contrat à durée déterminée

Le Président rappelle aux membres présents que Cédric Thomas, responsable du pôle technique, a pris ses fonctions au sein du Te61 le 14 décembre 2014. Il précise qu'au terme de 6 années en CDD, le Te61 a la possibilité de proposer un CDI à cet agent. Le Président demande aux membres présents de bien vouloir en délibérer et propose de le nommer « Directeur technique ».

Après cet exposé, les membres émettent un avis favorable.

### 5 – Point d'avancement site internet

Il est rappelé aux membres du bureau que le site internet du Te61 est en refonte totale. La modification de la structure et le design du site sont présentés par la communicante. Le nouveau site du Te 61 devrait être opérationnel en septembre.

### 5 – Affaires et questions diverses

Suite au problème du Covid19, le showroom est en stand-by. Le thème sur la méthanisation est donc prolongé jusqu'en 2021. L'équipe du pôle communication travaille sur le thème l'Énergie dans l'Orne en Normandie.

Le Président rappelle les différents projets en cours :

- EDF Énergie renouvelable : le dossier éolien sur la commune de Moussonvilliers est toujours en cours. Les travaux devraient commencer en septembre 2021. Le Te61 est partenaire du projet, il rentrera au capital à hauteur de 20%.
- Création d'une SEM : le Te61 a adhéré à la Fédération des EPL (*fédération des élus des entreprises publiques locales*). Une des missions de cette fédération est l'accompagnement à la création d'une SEM.
- Panneaux solaires sur le site de Colonard-Corubert : Ce projet est au stade de l'étude de sol. Cette étude devrait durer 1 an.
- Société TILIA : Dans le cadre des projets de pose de panneaux solaires sur toitures, au Pays de Mortagne au Perche, le Te61 est partenaire avec la société TILIA qui aide les collectivités à développer des services et infrastructures innovants, et à améliorer les performances environnementales.
- Projet de construction d'une unité de méthanisation sur Chemilli : Ce projet avance régulièrement, par contre, la localisation, le trafic et les odeurs posent problème. Une enquête publique est en cours et pourrait faire avorter ce projet.
- Les Chaufferies bois :
  - Rânes est en fonctionnement
  - Le permis de construire est en cours à Tourouvre
  - Les communes de Rémalard et Bretoncelles étudient la possibilité d'installer une chaufferie.
- Élections des délégués des 12 secteurs : En dehors des élections du lot 7, qui se sont déroulées le 25 juin dernier, les élections des autres secteurs se dérouleront du 20 au 24 juillet.

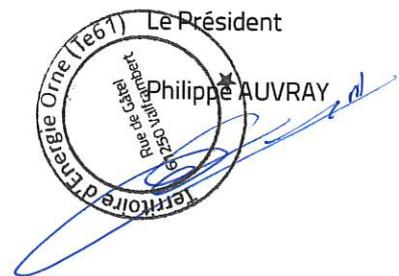
Séance levée à 12h15

Le secrétaire de séance

Charles HAUTON



Le Président  
Philippe AUVRAY



Territoire d'Énergie Orne (Te61)  
Boulevard de la République  
14200 Mortagne-au-Perche

